

**SEDZERE – Construction de courettes 17 chiens**

**MARCHE 2**

**COURETTES**

# SOMMAIRE

|          |                                                          |          |
|----------|----------------------------------------------------------|----------|
| <b>1</b> | <b>OBJET DU MARCHÉ .....</b>                             | <b>3</b> |
| <b>2</b> | <b>DESCRIPTION SOMMAIRE DES OUVRAGES ET PHASAGE.....</b> | <b>3</b> |
| <b>3</b> | <b>DEFINITION DES TRAVAUX .....</b>                      | <b>3</b> |
| 3.1      | DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX.....                    | 3        |
| <b>4</b> | <b>TRAVAUX PREPARATOIRES .....</b>                       | <b>4</b> |
| 4.1      | PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DU CHANTIER .....     | 4        |
| 4.2      | MISE EN PLACE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE .....          | 4        |
| <b>5</b> | <b>COURETTES .....</b>                                   | <b>4</b> |
| 5.1      | DALLAGE .....                                            | 4        |
| 5.2      | CARACTERISTIQUES DES COURETTES .....                     | 4        |
| 5.2.1    | Parois verticales .....                                  | 5        |
| 5.2.2    | Parois grillagés.....                                    | 6        |
| 5.2.3    | Passe plats.....                                         | 6        |
| 5.2.4    | Toiture.....                                             | 7        |
| 5.2.5    | SAS de sécurité .....                                    | 7        |
| 5.2.6    | Courettes d'isollements.....                             | 7        |
| 5.2.7    | Courette sanitaire .....                                 | 8        |
| <b>6</b> | <b>ABRIS AIRE DE PANSAGE.....</b>                        | <b>8</b> |
| <b>7</b> | <b>REFERENCES NORMATIVES.....</b>                        | <b>8</b> |

# 1 OBJET DU MARCHE

Les infrastructures existantes du chenil du Groupement de Munitions de Sedzère ne sont plus adaptées aux normes actuelles de sécurité, d'hygiène et de conditions de travail malgré l'ajout d'un chalet en bois et la réhabilitation d'une courette d'isolement.

L'opération objet du présent marché a pour but de construire un nouveau chenil répondant à la réglementation en vigueur. De plus, cela permettra d'augmenter la capacité d'accueil du chenil en terme de chiens et de maîtres-chiens (actuellement format 0/1/6).

Le présent marché concerne la mise en place de courettes en panneaux sandwichs avec SAS de sécurité.

## 2 DESCRIPTION SOMMAIRE DES OUVRAGES ET PHASAGE

L'opération intègre plusieurs composantes de travaux sur l'emprise, qui seront phasées afin de permettre une continuité de service :

- La construction de 17 courettes ;
- La création d'une courette d'isolement ;
- La création d'un abri pour l'aire de pansage ;
- La création d'une courette sanitaire.

Les travaux ne devront pas impacter la continuité de service du chenil. Pour cela, le chantier sera clos et indépendant. Le nouveau chenil sera construit avant la déconstruction du chenil actuel. Le terrain d'entraînement sera délocalisé sur la partie SUD de l'emprise le temps des travaux.

Un accès temporaire sera créé depuis la clôture extérieure du site jusqu'à la zone de travaux. Cet accès sera supprimé dès la fin des travaux.

## 3 DEFINITION DES TRAVAUX

### 3.1 DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX

Les travaux objets de la présente section concernent :

- Les études nécessaires à l'établissement et au dimensionnement des ouvrages selon la réglementation en vigueur ;
- La réalisation de tous les documents liés aux études ;
- La fourniture d'échantillons et de prototypes ;
- La fourniture, le transport, le stockage et la manutention de l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation des ouvrages ;
- Fourniture et pose d'une courette d'isolement ;
- Fourniture et pose de l'abri de l'aire de pansage ;
- Fourniture et pose d'une paroi grillagée pour courette sanitaire ;
- La mise en place et le retrait de tous les équipements collectifs et individuels de sécurité nécessaires à la réalisation des ouvrages ;
- Le nettoyage du chantier ;

- La fourniture du DOE (dossier des ouvrages exécutés).

Il est précisé que tout changement dans les dispositions prises dans le présent CCTP qui s'avérerait nécessaire, pour des raisons dûment justifiées, ne pourra être fait sans l'accord de la maîtrise d'œuvre.

## **4 TRAVAUX PREPARATOIRES**

### **4.1 PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DU CHANTIER**

Le titulaire devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter les dommages et inconvénients que pourrait engendrer son intervention dans la zone de travaux et sa périphérie. Pour ce faire, il devra :

- Effectuer, contrairement avec le maître d'ouvrage, un état des lieux sur les ouvrages du site et des riverains qui pourraient être affectés par les travaux. Un état de récolement sera établi en fin de chantier à l'issue des travaux ;
- Prendre toutes les dispositions pour limiter les gênes et nuisances :
  - o Empiètement sur le domaine public ou privé ;
  - o Nuisances sonores ;
  - o Emission de poussières et de boues ;
  - o Protection des ouvrages susceptibles d'être endommagés ;
- S'assurer de la remise en état de tout ouvrage indûment déposé ou démoli.

### **4.2 MISE EN PLACE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE**

Le titulaire devra la mise en place de tous les équipements collectifs et individuels de sécurité nécessaires à la réalisation de ses ouvrages, et ce pendant la totalité de la durée de ses interventions.

## **5 COURETTES**

Le titulaire du lot se réfèrera au guide technique **CINPI** du 15 novembre 2001 et par la lettre n° 2651/DEF/DCG/SDAF/BRDP du 19 avril 2005 pour la réalisation des différents éléments des courettes.

Les travaux concernent la fourniture et mise en œuvre de 17 courettes, 1 courette d'isolement et 1 courette sanitaire.

### **5.1 DALLAGE**

Les dallages des différentes travées seront réalisés par le titulaire du Marché 1 –Lot 1 GO. Il appartiendra au titulaire du présent marché de réaliser sa réception des supports. Toute remarque devra être transmises au MOA.

### **5.2 CARACTERISTIQUES DES COURETTES**

L'ensemble de courettes disposeront d'un SAS de sécurité de 1,50m de large et seront couvertes d'une toiture en panneaux sandwich.

**L'ensemble des panneaux sandwichs devront disposer d'un avis technique du CSTB.**

Les courettes devront respecter les dimensions suivantes :

- Largeur : 3,00m ;
- Profondeur : 4,00m.

La structure des courettes en panneaux sandwich sera en profilés acier galvanisé à chaud et fixé par des goudjons d'ancrage sur la dalle. Une attention particulière sera portée aux fixations sur le support. Le dimensionnement et la mise en œuvre de la structure sera réalisé par le titulaire du présent lot.

Les panneaux sandwich seront assemblés en tenon-mortaise.



### **5.2.1 Parois verticales**

Les panneaux sandwichs des parois arrières ainsi que les parois latérales des deux extrémités des rangées de courettes seront d'épaisseur de 80mm avec un isolant polyuréthane.

Les parois de séparation des courettes seront d'épaisseur 80mm en polyuréthane. Elles seront pleines, toute hauteur sur 2 mètres en fond de courettes et pleines en sous-bassement de 1 mètre puis grillagés sur les 2 mètres restants (cf. plans)

#### **Caractéristiques de la tôle :**

L'épaisseur des parois pleines :

- L'épaisseur du parement externe en acier galvanisé pré laquée sera de 0.5 mm.
- L'épaisseur du parement interne en acier galvanisé pré laquée sera de 0.5 mm.

L'épaisseur des parois mixtes (pleins + grille) :

- 0.4 mm de chaque cotés en acier galvanisé pré laquée

#### **Points particuliers :**

L'espace sous profilés sera de 50 mm au niveau de la parois arrière.

Les courettes en bout de travées seront complètement occultés en panneaux sandwich (cf. plans)

Les autres parois seront fixées à même le sol (sans espace) avec un système de profilés où les panneaux seront surélevés dans le profil afin d'éviter le contact de l'isolant avec quelconques liquides et joint silicone d'étanchéité pour éviter à l'eau de passer d'une courette à l'autre.

Les matériaux des panneaux devront être imputrescible et résistant aux attaques chimiques liés à l'environnement canins.

### 5.2.2 Parois grillagées

Les parois grillagées des bâtiments courettes seront en panneaux grillagés 5x5 cm en acier galvanisés à chaud. Les façades avant des courettes devront accueillir le système de passe plat décrit à l'article 5.2.3.



### 5.2.3 Passe plats

Fourniture et pose de nourrisseurs posés en applique sur les façades avant des courettes avec gamelles fournies.

- Châssis en acier galvanisé à chaud,
- Fixation sur les cadres des façades avant des courettes grillagées,
- Hauteur totale 123 cm,
- Largeur totale 68 cm,
- Profondeur extérieure au box : 35 cm,
- Ouverture de 57 x 37 cm.



#### 5.2.4 Toiture

La couverture des courettes et courettes d'isollements à prévoir en panneaux sandwich polyuréthane seront d'épaisseur de 120mm, un débord de 20 cm sera réalisé sur l'ensemble de la périphérie des bâtiments.

##### Caractéristiques de la tôle :

- L'épaisseur du parement externe en aluminium sera de 0.5 mm minimum.
- Une bande de rive sera mise sur l'ensemble des bords ou l'isolant reste apparent. En tôle galvanisée pré laquée d'épaisseur 0.8mm

Les eaux pluviales seront recueillies par l'intermédiaire de la couverture équipée de gouttières en zinc et de tuyaux de descente y compris dauphins en fonte de 1.2m orientés et équipés de façon à ce que les eaux pluviales ne soient jamais dirigées vers les caniveaux des eaux usées. Il appartiendra au présent marché le dimensionnement, la fourniture et pose de ces éléments.

**Le raccordement des descentes d'eaux pluviales au réseau EP sera à la charge du lot VRD.**

#### 5.2.5 SAS de sécurité

Le SAS de sécurité sera de 1,50m de large, composé de panneaux habillés par un treillis à mailles soudées 50\*50mm avec un diamètre de fil de fer galvanisé à chaud de 4mm, équipés de portillons d'accès extérieur.

En complément des prescriptions détaillées ci-dessus, le titulaire du lot fournira, posera et respectera tous les éléments des travaux détaillés dans le guide technique des chenils militaires CINPI.

#### 5.2.6 Courettes d'isollements

La courette d'isolement sera de même caractéristiques que les courettes individuelles avec les parois latérales pleines. Compris :

- Panneaux sandwiches,
- Toiture,
- Descente EP,
- Sas de sécurité,
- Parois grillagée,
- Passe plat,

- ...

Localisation : voir plan

### **5.2.7 Courette sanitaire**

La courette sanitaire sera installée dans le bâtiment technique. Fourniture et pose d'une paroi grillagée type façade avant des courettes avec portes et passe plat.

Localisation : voir plan

## **6 ABRIS AIRE DE PANSAGE**

Fourniture et pose d'un abri sur dalle béton (hors marché), composé de :

- 4 poteaux métalliques,
- Une toiture panneau sandwich,
  - o Pente identique aux courettes,
  - o Système récupération des eaux pluviales identique aux courettes,
  - o Hauteur la plus basse : 2,5m.

Le dimensionnement sera à la charge du titulaire.

## **7 REFERENCES NORMATIVES**

Tant en ce qui concerne leur mise en œuvre que la qualité des produits utilisés, les ouvrages exécutés par le titulaire seront traités avec le plus grand soin, selon les règles de l'art, et dans le strict respect de la réglementation en vigueur à la date de la remise des offres :

- Les Lois, ordonnances, décrets, arrêtés et circulaires ;
- Les codes ;
- Les normes ;
- Les directives métiers, notices et guides réglementaires ;
- Les textes réglementaires et documents techniques unifiés (DTU) ;
- Les cahiers de prescriptions techniques ;
- Les certifications et marques NF.

Il est formellement précisé au titulaire qu'il lui sera exigé un travail absolument parfait et répondant en tout point aux règles de l'art, et qu'il ne sera accordé aucune plus-value pour obtenir ce résultat, quelles que soient les difficultés rencontrées et les raisons invoquées.